



GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
POUR LA RECONSTITUTION DES TITRES DE PROPRIETE EN CORSE

SECRETARIAT GENERAL
GESTION DES MARCHES

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET DE SERVICES

PRESTATIONS DE RECHERCHES GENEALOGIQUES

**PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT
MARCHE A BONS DE COMMANDE
(Articles 29, 30, 57 et 77 du Code des marchés publics)**

Référence du marché : Girtec MP 2010/01

Cahier 3

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE A L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

DATE LIMITE DU DEPOT DES CANDIDATURES : MARDI 23 MARS 2010/ 16H

Ce document comporte 5 feuillets numérotés de 1 à 5

1

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



1 - CONTEXTE GENERAL

1 : Description du GIRTEC

1-1/ Objectif :

Les objectifs du groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse (GIRTEC) sont définis par l'article 42-I de la loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 relative aux successions et aux libéralités :

« I. - Est autorisée la création d'un groupement d'intérêt public, chargé de rassembler tous les éléments propres à reconstituer les titres de propriété en Corse pour les biens fonciers et immobiliers qui en sont dépourvus, dans les conditions prévues aux articles L. 341-1 à L. 341-4 du code de la recherche. A cet effet, il peut prendre toute mesure permettant de définir ces biens et d'en identifier leurs propriétaires et créer ou gérer l'ensemble des équipements ou services d'intérêt commun rendus nécessaires pour la réalisation de son objet. »

1-2 / Mission :

Le but du Girtec est de :

- rassembler toute documentation cadastrale, hypothécaire etc ...;
- la transférer sur un support homogène ;
- l'organiser en fonction des ses objectifs ;
- délivrer aux notaires les données les plus précises susceptibles de rétablir ainsi le lien entre une personne et un bien afin qu'il puisse établir l'acte de propriété.

Dans les cas où il est nécessaire, au vu de l'analyse du dossier, de procéder à des recherches approfondies pour retrouver des héritiers des généalogistes sont missionnés par le GIRTEC qui prend en charge les frais d'intervention de ces professionnels.
C'est dans ce cadre qu'intervient le présent marché.

1-3/ Organigramme.

Le GIRTEC est organisé, autour de la direction, en quatre pôles principaux :

- un « pôle juridique » chargé de suivre les dossiers de titrisation ;
- un « pôle communication/organisation » chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de communication et de l'information ;
- un « pôle informatique technique » chargé de l'élaboration et la maintenance du fichier numérisé
- un « pôle gestion » chargé de la gestion d'ensemble de l'établissement.

2

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



1-4/ Situation.

Le siège social du Girtec et ses bureaux sont établis au 28 Cours Grandval 20 000 Ajaccio.

2- LIEUX D'EXECUTION DU MARCHE, PREPARATION, TRANSPORT :

Dans les locaux du prestataire.

3 – SPECIFICITES DES PRESTATIONS DE RECHERCHES GENEALOGIQUES :

3-1/ Nature de la prestation :

Sur la base des informations contenues dans le dossier, qui lui sont communiquées par le GIRTEC, le prestataire effectuera les recherches généalogiques permettant d'identifier l'ensemble des ayants droits du défunt et de confirmer la dévolution successorale en produisant :

- un tableau généalogique du défunt comprenant pour chaque ayant droit:
 - L'état civil complet : Nom, prénoms, date et lieu de naissance, de mariage et de décès, profession, adresse
 - Le régime matrimonial : s'il existe un contrat de mariage, préciser le régime matrimonial, la date du contrat et le nom du notaire rédacteur

Afin de faciliter la lecture du tableau et d'éviter toute erreur d'interprétation, le nom des successibles sera spécifiquement désigné (signe distinctif de couleur ou de police de caractère...)

- La liste des successibles
- L'ensemble des pièces d'état civil de chaque héritier (acte de naissance, mariage, décès)

L'intervention du prestataire peut concerner des recherches à réaliser tant en France qu'à l'étranger.

A l'issue de sa mission le prestataire communiquera au GIRTEC l'ensemble des pièces ci-dessus énoncées.

3

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



Chaque mission est rémunérée sur une base forfaitaire déterminée en fonction de l'étendue des recherches demandées (Ligne directe, ligne collatérale privilégiée, ligne collatérale) et du secteur géographique concerné.

Le bordereau de prix joint au présent CCTP comporte ainsi pour la détermination du barème d'intervention du généalogiste:

- Des éléments relatifs à l'étendue et à la complexité des recherches :

- *En ligne directe ascendante ou descendante:

- Une génération,

- Deux générations

- Trois générations et plus,

- *En ligne collatérale privilégiée.

- *En ligne collatérale ordinaire.

- Des éléments relatifs au secteur géographique concerné par les recherches :

- *France,

- *Union européenne,

- *Reste du monde,

Il doit être complété par le candidat sans modification.

3-2/ Confidentialité :

Le prestataire s'engage à ne pas divulguer le contenu des documents transmis.

3-3/ Support de livraison

En sus du tirage papier il est demandé au prestataire de fournir sur support numérique :

- 1) Une image de l'arborescence sous format pdf ou jpg.
- 2) Un fichier numérique de type texte contenant les informations contenues dans l'arborescence.

La structure de ce fichier pourra être de type XML. Ce fichier sera composé de deux entités principales, le bloc de ligne d'arbre (collatéraux) composé de 1 à n blocs de personnes.

Blocs de personnes:

Seront impérativement portées les informations suivantes :

Sexe, Nom, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, date de décès (si la personne est décédée), lieu du décès. Si la personne est vivante adresse du domicile.

Un champ indiquant si la personne a une descendance ou non.

4

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



Un champ indiquant le régime matrimonial.

Dans le cas d'une personne mariée, le premier individu mentionné sera toujours la femme, le bloc suivant indiquera sous la même composition que décrite précédemment, le mari.

Les blocs de ligne d'arbre

Ils seront inscrits par ordre chronologiques. Si l'option XML n'est pas retenue, le début et la fin d'un bloc de ligne d'arbre pourront être marqués par une balise d'ouverture et de fermeture, par exemple [BA],[/BA]

3-4/ Calendrier d'exécution

Le prestataire indiquera dans son mémoire de réponse, le délai moyen de réponse à une mission en fonction de la complexité des recherches généalogiques demandées et le secteur géographique concerné.

4 – CARACTERISTIQUES DES LOTS :

Le lot N°1 consiste en la réalisation des trois quarts (75%) des missions confiées par le GIRTEC pendant la durée du présent marché avec un nombre minimum de 30 commandes par an.

Le lot N°2 consiste en la réalisation des trois quart (25%) des missions confiées par le GIRTEC pendant la durée du présent marché avec un nombre minimum de 10 commandes par an.

Contraintes générales :

Les frais de recherche ou d'intervention relatifs aux prestations prévues par le présent marché ne peuvent faire l'objet d'une facturation auprès des héritiers ou ayants-droits ; le prestataire ne peut, notamment, conclure avec un héritier retrouvé, un contrat de révélation afférent à une opération pour laquelle il a été mandaté par le GIRTEC.

5

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



6

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL RÉGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872